

STRUCTURE ET CLASSEMENT DES VERBES IDIOMATIQUES EN ABRON

Kouamé Emmanuel BINI

Enseignant-chercheur
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
etudkbini.unifhb2014@gmail.com

Karidja TOURE

Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)
tourekariidja7@gmail.com

Kouadio Michel Konan

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
mikeokclair@yahoo.fr

Résumé :

Cette étude explore la structure et le classement des verbes idiomatiques en abron, langue kwa de Côte d'Ivoire, qui comme toute langue, est un vecteur essentiel de la culture de la communauté. A partir de la phraséologie et de la théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli, l'étude menée montre comment ces expressions, souvent difficiles littéralement, reflètent des normes socioculturelles spécifiques. À partir d'un corpus de verbes idiomatiques collectés par des méthodes de corpus forgé et attesté, le travail identifie trois structures syntaxiques majeures en abron : les structures Verbe + son + Nom, les structures Nom + copule + Adjectif et les structures Nom + marque d'accompli + Verbe. Cette étude montre que ces verbes exploitent quasi exclusivement les parties du corps humain (tête, poitrine, œil, oreille, etc.) ou le corps entier pour véhiculer des sens figurés. Enfin, l'étude classe ces verbes selon trois types de procès : les compacts, les denses et les discrets.

Mots-clés : Classement – figé - verbe - verbes idiomatiques - structure

Structure and classification of idiomatic verbs in Abron

Abstract :

This study explores the structure and classification of idiomatic verbs in Abron, a language viewed as an essential vehicle for its community's culture. Drawing on phraseology and Antoine Culioli's theory of enunciative operations, the analysis demonstrates how these expressions often difficult to interpret literally reflect specific sociocultural norms. Based on a corpus of idiomatic verbs compiled using both constructed and attested data, the study identifies three major syntactic structures in Abron: Verb + *son* + Noun; Noun + copula + Adjective; and Noun + perfective marker + Verb. The analysis reveals that these verbs almost exclusively utilize human body parts (head, chest, eye, ear, etc.) or the body as a whole to convey figurative meanings. Finally, the study classifies these verbs according to three types of processes: compact, dense, and discrete.

Keywords: Classification – fixed expression – verb – idiomatic verbs – structure

Estructura y clasificación de los verbos idiomáticos en Abron

Resumen:

Este estudio explora la estructura y la clasificación de los verbos idiomáticos en abron, una lengua kwa de Costa de Marfil que, como cualquier otra, constituye un vehículo vital para la cultura de la comunidad. A partir de la fraseología y de la teoría de las operaciones enunciativas de Antoine Culioli, el estudio demuestra cómo estas expresiones —a menudo difíciles de interpretar literalmente— reflejan normas socioculturales específicas. Basándose en un corpus de verbos idiomáticos recopilado mediante métodos de obtención de datos tanto provocados como naturales, el trabajo identifica tres estructuras sintácticas principales en abron: Verbo + *son* + Sustantivo; Sustantivo + cópula + Adjetivo; y Sustantivo + marcador de perfectivo + Verbo. El estudio revela que estos verbos utilizan casi exclusivamente partes del cuerpo humano (cabeza, pecho, ojo, oreja, etc.) o el cuerpo en su totalidad para transmitir significados figurados. Por último, el estudio clasifica estos verbos según tres tipos de procesos: compactos, densos y discretos.

Palabras clave: Clasificación – expresión fija – verbo – verbos idiomáticos – estructura

Introduction

A la question de savoir qu'est-ce que la langue ? Saussure répond : « C'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus ». (F. Saussure, 1997¹, p. 25). A travers cette réponse de Saussure, il convient de retenir que la langue est non seulement un outil de communication mais aussi un vecteur de la culture d'une société donnée. Elle varie d'une communauté à une autre en fonction du système linguistique et des normes socioculturelles propres à chacune. Parmi les phénomènes discursifs qui illustrent ce lien entre la langue et la culture, figurent les expressions idiomatiques. En effet, la relation entre la langue et la culture repose en grande partie sur la connotation véhiculée par ces expressions. À cet effet, Rey (1979) écrit :

Parmi les éléments de la langue qu'il faut acquérir pour s'exprimer, figurent non seulement des mots, mais aussi des groupes de mots plus au moins imprévisibles dans leurs formes, parfois et toujours dans leurs valeurs... ainsi des milliers de particularités expressives, non traduisibles telles qu'elles dans d'autres langues forment l'immense part du lexique connu sous le nom d'expression idiomatique. (A. Rey, 1979, p. 98)

Au cœur de ces expressions idiomatiques se trouvent des verbes. Conscient de leur particularité à l'instar des autres catégories qui les composent, nous nous proposons d'étudier la structure de ces verbes et d'identifier la catégorie de procès à laquelle chaque structure appartient. Partant de ce principe, nous posons les questions suivantes : comment sont construits les verbes idiomatiques en abron ? Quelle est la catégorie de procès de chaque structure ? Bien avant de

¹ Version publiée par Charles Bailly et Albert Séchehayé.

trouver des éléments de réponse, il se peut que les verbes idiomatiques dans leur construction obéissent au principe de fonctionnement de création lexicale de la langue et que chaque structure appartienne à une catégorie de procès bien définie. Ce travail a donc pour objectif de répondre à ces préoccupations.

Ainsi, notre démarche nous conduit dans un premier temps à une approche définitionnelle des verbes idiomatiques. Ensuite, suivra l'identification de ces verbes ; cette identification permettra de dégager leur structure. Enfin, nous aborderons la catégorie de procès de chaque structure.

1. Cadre théorique et méthodologie

Le présent travail s'appuie sur la phraséologie qui décrit mieux cette réalité de la langue et la théorie des opérations énonciatives qui permettra de classer cette catégorie de verbes. Le cadre méthodologique concerne la collecte des données ; c'est-à-dire les moyens mobilisés pour collecter les données qui représentent le corpus d'analyse. Dans cette même partie, nous rappellerons quelques éléments définitionnels de la notion étudiée pour faciliter la compréhension de la suite du travail.

1.1. Le cadre théorique

Ce travail sur les verbes idiomatiques en abron, trouve son fondement dans la phraséologie. En effet, la phraséologie renvoie à toutes les formes linguistiques spécifiques et propres à une communauté linguistique. Elle est définie dans le dictionnaire de linguistique comme :

[...] une construction propre à un individu, à un groupe ou à une langue. [...] on réserve parfois le terme de phraséologie à l'évocation d'une construction propre à une langue [...] la phraséologie se définit non par l'écart qu'elle représente par rapport à la langue, mais par le caractère stabilisé de la combinaison qu'elle constitue.

Dans la préface de leur dictionnaire des expressions et locutions, Rey et Chantreau faisant allusion à la phraséologie, indiquent : « qu'appelle-t-on ici une locution, une expression (.....) ? il s'agit de phraséologie c'est-à-dire un système de particularités expressives liées aux conditions sociales dans lesquelles, la langue est actualisée c'est-à-dire à des usages » (A. Rey et S. Chantreau, 1979, p. IX).

Du point de vue linguistique, le terme « phraséologie » signifie aujourd'hui :

la science qui traite de ce que l'on appelle phrasèmes, phraséologismes ou unités phraséologiques, au sens d'expressions idiomatiques (dont la signification ne peut être

déduite de la somme du sens des éléments individuels, comme avoir une langue de vipère)
ou d'unités fixes de caractère polylexical. (E. Autell, 2022, p. 18)

Elle s'intéresse également à la manière dont ces expressions reflètent des valeurs culturelles, sociales et identitaires propres aux personnes qui parlent une langue donnée. Concrètement, la phraséologie est l'étude de toutes les formes dotées d'une caractéristique de la fixité combinatoire et/ou sémantique. Et parmi elles, nous avons les expressions idiomatiques.

Quant à la théorie des opérations énonciatives de Culioli, elle a permis de faire un classement de verbes selon le modèle des noms. Et ce classement définit trois catégories de procès (dans la théorie des opérations énonciatives, le verbe est vu comme un procès (A. Meillet, 1965, p. 175). Le terme procès est un concept qui représente tout événement dénoté par un verbe. Les verbes di « manger » ; tǔ « acheter » ; sā « danser » ; par exemple, renvoient chacun à une notion qui est un événement. Ces notions, ces événements sont différents les uns des autres : toutefois, ils ont la propriété commune de ne pas être des objets physiques comme « le cahier de l'élève » ou « le sac de Jean », mais d'être des actions, des événements. C'est pourquoi ils sont désignés chacun par le concept de procès) à savoir les procès discrets, les procès compacts et les procès denses. Il sera alors question d'identifier la catégorie à laquelle appartiennent les verbes idiomatiques en abron.

1.2. Le cadre méthodologique

Le corpus a été obtenu en contactant un certain nombre de personnes. De ce fait, pour obtenir les données, nous avons eu recours au corpus forgé et au corpus attesté. En ce qui concerne le corpus forgé, nous avons ciblé des verbes et obtenu auprès des informateurs leurs équivalents dans la langue. Pour le corpus attesté, il s'agit de l'usage spontané de la langue ; qui permet de mettre en évidence un mot ou une structure de la langue. Les deux méthodes mises ensemble ont permis de collecter dix (10) verbes idiomatiques que nous analyserons dans le travail.

1.3. Les expressions idiomatiques

1.3.1. Définition

Selon le dictionnaire le petit Robert (1991), l'expression idiomatique est définie comme : « forme ou locution propre à une langue, impossible à traduire littéralement dans une autre langue de structure analogue ». Même si c'est une réalité universelle, elle trouve son fondement dans le fonctionnement intrinsèque de chaque langue. Ainsi, la définition que propose le Larousse permet de comprendre que les expressions idiomatiques dépendent de la culture et de la langue dans laquelle, elles sont utilisées. Et leurs constructions cadrent bien avec la spécificité de la langue concernée. Mieux, les constructions idiomatiques sont des structures figées et il convient de les prendre dans leur ensemble. C'est ce qui ressort d'ailleurs de la définition de Dubois. En effet, il conçoit l'expression idiomatique comme : « toute forme grammaticale dont le sens ne peut être déduit de sa structure en morphèmes et qui n'entre pas dans la constitution d'une forme plus large » (J. Dubois, 1994, p. 239). Ces acceptions montrent que ces expressions, au-delà d'être des constructions dont le sens ne peut être déduit par les mots qui les composent, sont souvent spécifiques à des communautés linguistiques ou à des dialectes particuliers. Elles sont influencées par la culture et les pratiques uniques d'un groupe donné. Par exemple, l'expression française « *mettre les pieds dans le plat* » signifie « *commettre un impair* ». Une telle expression est non seulement propre à la langue française mais aussi ne peut être traduite mot par mot au risque de perdre le sens.

La définition de ces expressions met en évidence une catégorie lexicale dont l'existence répond à des contraintes bien précises qu'il serait judicieux de maîtriser.

1.3.2. Caractéristiques des expressions idiomatiques

Les expressions idiomatiques sont des unités polylexicales, c'est-à-dire que chaque expression comprend plusieurs unités lexicales possédant chacune un sens premier dénotatif mais qui perdent leur signification initiale quand elles sont regroupées à l'intérieur de l'expression.

Sémantiquement, les expressions idiomatiques peuvent être transparentes ou opaques selon la possibilité ou non de retrouver leur signification idiomatique, d'après leur structure syntaxique et la représentation mentale imagée qu'elles induisent. Cette caractéristique correspond également à la possibilité ou non de retrouver le sens figuré à partir du sens littéral. Pour Schapira (2000) :

Certaines séquences figées sont dites transparentes. Alors que, d'autres sont dites opaques, la signification de ces dernières ne peut être trouvée en effectuant la somme de leurs constituants lexicaux, par exemple : (jeter de l'argent par les fenêtres) peut être considérée comme relativement transparente, puisque son sens littéral et l'image mentale qu'elle

induit, impliquent la notion de gaspillage et de non maîtrise de soi-même. (C. Schapira, 2000, p. 11)

La notion d'expression idiomatique définie et caractérisée, intéressons-nous maintenant aux expressions idiomatiques verbales

1.3.3. Les expressions idiomatiques verbales

Les expressions idiomatiques verbales sont des énoncés verbaux complets présentant des noyaux verbaux, obligatoires non supprimables. C'est autour de ces noyaux que s'organisent les autres constituants de l'énoncé. Ces noyaux verbaux assurent la fonction principale de « prédicat verbal ».

En ce qui concerne Gross, une expression figée verbale est « une suite d'un verbe + complément si l'assemblage verbe-complément n'est pas compositionnel ou si les groupes nominaux sont figées » (G. Gross, 1996, p. 69). Selon cette définition, une expression idiomatique dite verbale est une suite d'un verbe, un prédicat verbal, et de compléments à condition qu'elle présente les conditions de figement. La notion de verbe idiomatique saisie, exposons maintenant les faits de langue pour découvrir ces différents verbes.

2. Les faits de langue

Pour obtenir les verbes idiomatiques dans la langue, nous partons des structures plus grandes à savoir les phrases pour isoler les différents verbes en question. Une telle démarche donne ce qui suit :

(1)	mí	kó	jí	m	tí
	/1SG/	aller/	enlever/	Poss/	tête/
Trad. littérale	Je	vais	enlever	ma	tête
Trad. Littéraire	Je vais me coiffer				
Verbe correspondant	jí ní tí « Se coiffer »				

(2)	kófí	tí	jò	drí
	/koffi/	tête/	copule/	dure/
Trad. littérale	La tête de Koffi est dure			
Trad. Littéraire	Koffi est sévère			
Verbe correspondant	tí jò drí « être sévère »			

(3)	ó	bó	jò	drí
	/Poss/	poitrine/	copule/	dure/
Trad. littérale	Ta poitrine est dure			
Trad. Littéraire	Tu es tenace			

Verbe correspondant	bó jò drí « être tenace »
---------------------	---------------------------

(4)	àbófrá	kɪ	áni	á	pró
	/enfant/	def/	œil /	Acc/	pourir/
Trad. littérale	L'œil de l'enfant est pourri				
Trad. Littéraire	L'enfant lorgne avec envie				
Verbe correspondant	ní á pró « lorgner avec envie »				

(5)	mí	ní	á	kàj
	/1SG/	visage/	Acc/	refuser/
Trad. littérale	mon	visage	a	refusé
Trad. Littéraire	Je suis triste			
Verbe correspondant	ní á kàj « être triste »			

(6)	ní	nzá	á	búbú
	/Poss/	main/	Acc/	démolir/
Trad. littérale	sa	main	est	cassée
Trad. Littéraire	Il est découragé			
Verbe correspondant	nza á búbú « être découragé »			

(7)	wá	cícìrì	ní	tí
	/3SG+Acc/	attacher/	Poss/	tête/
Trad. littérale	Elle a	attaché	sa	tête
Trad. Littéraire	Elle s'est tressé			
Verbe correspondant	cícìrì ní tí « Se tresser »			

(8)	ó	pē	ní	hó
	/3SG/	aimer/	Poss/	corps/
Trad. littérale	il	aime	son	corps
Trad. Littéraire	Il est fier de lui			
Verbe correspondant	pé ní hó « être fier »			

(9)	kwási	sú	jó	drí
	/kouassi/	oreille/	copule/	dure/
Trad. littérale	L'oreille de Kouassi est dure			
Trad. Littéraire	Kouassi s'entête			
Verbe correspondant	sú jó drí « S'entêter »			

(10)	mì	fá	mí	hó
	/1SG/	prendre/	Poss/	corps/
Trad. littérale	je	prends	mon	corps
Trad. Littéraire	Je m'apprête			
Verbe correspondant	fá ní hó « s'apprêter »			

De ce qui précède, nous avons les verbes idiomatiques suivants en abron :

Verbe en abron	Traduction	Correspondance en français
----------------	------------	----------------------------

1- jí ní tí	<i>Enlever sa tête</i>	« Se coiffer »
2- tí jó drí	<i>Tête être dure</i>	« Etre sévère »
3- bó jó drí	<i>Poitrine être dure</i>	« Etre tenace »
4- áni á pró	<i>œil être pourri</i>	« Lorgner avec envie »
5- ní á káj	<i>Visage avoir refusé</i>	« Etre triste »
6- ñzá á búbú	<i>Main être démolie</i>	« Etre découragé »
7- cícìrì ní tí	<i>Attacher sa tête</i>	« Se tresser »
8- pē ní hǒ	<i>Aimer son corps</i>	« Etre fier »
9- sǒ jó drí	<i>Oreille être dure</i>	« S'entêter »
10- fá ní hǒ	<i>Prendre son corps</i>	« S'apprêter »

3. Analyse et discussions

Les verbes obtenus répondent à une structure bien précise. Il convient dès lors, de les analyser pour en dégager les spécificités.

3.1. Structure des verbes idiomatiques en abron

L'observation de ces verbes permet de dégager les structures suivantes :

3.1.1. Les structures Verbe + son + Nom

- jí ní tí
Enlever + son + tête *Enlever sa tête* « Se coiffer »

(Verbe) + (son)+(nom)

- cícìrì ní tí
Attacher + son + tête *Attacher sa tête* « Se tresser »

(Verbe) + (son)+(nom)

- pé ní hǒ
Aimer + son + corps *Aimer son corps* « être fier »

(Verbe)+(son)+(nom)

- fá ní hǒ
Aimer + son + corps *Prendre son corps* « s'apprêter »

(Verbe)+(son)+(nom)

3.1.2. Les structures Nom + copule + Adjectif

- tí jó drí
Tête + copule + dure *Tête être dure* « être sévère »

(Nom)+(copule)+(Adjectif)

- bó jó drí

Poitrine + copule + dure *Poitrine être dure* « être tenace »

(Nom)+(copule)+(Adjectif)

- sù jó drí

Oerille + copule + dure *Oreille être dure* « S'entêter »

(Nom)+(copule)+(Adjectif)

3.1.3. Les structures Nom + Acc + Verbe

- àní á pró

Œil + Acc + Pourrir *Œil être pourri* « lorgner avec envie »

(Nom) + (Acc) + (Verbe)

- ní á kàj

Visage + Acc + refuser *Visage avoir refusé* « être triste »

(Nom) + (Acc) + (Verbe)

- ñzá á búbú

Main + Acc + démolir *Main être cassé* « être découragé »

(Nom) + (Acc) + (Verbe)

Pour cette structure, nous avons l'aspect accompli pour le verbe de la chaîne. Et il fait partie de la conjugaison dans la langue. Cette marque aspectuelle est donc liée au verbe et ne saurait fonctionner seule. La structure peut alors être réduite en deux éléments composés du nom et du verbe. La structure devient : Nom + Verbe.

Bien qu'ils appartiennent à différentes structures, ces verbes idiomatiques peuvent être représentés en fonction des réalités qu'ils expriment.

3.2. Représentation des verbes idiomatiques

Les verbes idiomatiques en abron sont des expressions qui exploitent soit les parties du corps humain soit le corps humain en entier. Examinons cela comme dans ce qui suit.

3.2.1. Verbes idiomatiques exploitant les parties du corps humain

Les expressions idiomatiques comportent des dénominations de partie du corps humain.

- La tête

- jí nǐ tí

Enlever + son + tête *Enlever sa tête* « Se coiffer »

- cícìrì nǐ tí

Attacher + son + tête *Attacher sa tête* « Se tresser »

- tí jǒ drǐ

Tête + copule + dure *Tête être dure* « être sévère »

- La poitrine

- bǒ jǒ drǐ

Poitrine + copule + dure *Poitrine être dure* « être tenace »

- L'œil

- ànǐ á prǒ

Œil + Acc + Pourrir *Œil être pourri* « lorgner avec envie »

- L'oreille

- sǔ jǒ drǐ

Oreille + copule + dure *Oreille être dure* « S'entêter »

- Le visage

- ní á kàj

Visage + Acc + refuser *Visage avoir refusé* « être triste »

- La main

- ñzá á búbú

Main + Acc + démolir *Main être cassé* « être découragé »

3.2.2. Verbe idiomatique exploitant le corps entier

Les expressions idiomatiques comportent le corps humain dans son entièreté.

- pé nǐ hǎ

Aimer + son + corps *Aimer son corps* « être fier »

- fá nǐ hǎ

Aimer + son + corps *Prendre son corps* « s'apprêter »

3.3. Classement des verbes idiomatiques en abron

Le classement des verbes idiomatiques que nous entreprenons se fonde sur le modèle culiolien. En effet, dans le domaine de la classification de procès, il y a, à partir des travaux de Culicoli sur les substantifs, une analyse effectuée par le département de recherche linguistique (DRL) qu'il a fondé, des types de procès en trois classes : les discrets, les compacts et les denses. Le bien-fondé de ce classement, réside dans le fait que les marqueurs aspecto-modaux, dans leur fonctionnement « interagissent avec le caractère notionnel ou inhérent du procès pour construire leur signification » (B. M. Attouman, 1998, p. 268). Il s'agit donc de voir la classe de chacune des structures dégagées.

3.3.1. Verbe ou procès compact

Les procès compacts sont des procès qui sont incompatibles avec l'aspectualité (accompli ou inaccompli). Ce sont des notions qui en elles-mêmes sont démunies de toute délimitation temporelle. En un mot, c'est l'essentiel des verbes d'état. Dans cette catégorie de procès, se retrouve la structure **Nom + copule + Adjectif** avec les verbes suivants :

- tí jó drí

Tête + copule + dure *Tête être dure* « être sévère »

- bó jó drí

Poitrine + copule + dure *Poitrine être dure* « être tenace »

- sù jó drí

Oreille + copule + dure *Oreille être dure* « S'entêter »

On a également la **structure Verbe + son + Nom** avec le procès :

- pé ní hǎ

Aimer + son + corps *Aimer son corps* « être fier »

Ces procès présentent donc des propriétés qui durent dans le temps et n'en subissent pour ainsi dire les effets. Robert souligne bien ce fait. Ainsi, elle affirme : « les compacts sont " non découparable dans le temps". Leur mode d'inscription dans le temps est dès lors celui de la localisation : le sujet (syntaxique) localise ou ne localise pas la propriété à un moment donné ; ces procès forment un bloc sur lequel le temps n'a pas de prise » (S. Robert 1991, p. 59-60). En un mot, ces procès expriment un état permanent. Lequel état met en évidence une qualité, une façon d'être inhérente à l'individu engagé dans l'action. « Être sévère », « être tenace », ou

encore « aimer son corps » sont des qualités qui caractérisent une personne et qui ne sauraient la quitter du jour au lendemain.

3.3.2. Verbe ou procès dense

On appelle « denses » les procès de processus dépourvus de délimitation intrinsèque. Il s'agit grosso modo de ce que Vendler (1967, p. 107) appelle les « activités pures ». Nous pouvons exprimer l'aboutissement d'une activité au niveau du discours. Les procès denses sont des procès extensifs et comportent un point initial, un début qui leur est inhérent. Pour ce type de procès, nous avons **la structure Verbe + son + Nom** avec les verbes :

- jí nǐ tí

Enlever + son + tête *Enlever sa tête* « Se coiffer »

- cícìrì nǐ tí

Attacher + son + tête *Attacher sa tête* « Se tresser »

- fá nǐ hǎ

Aimer + son + corps *Prendre son corps* « s'apprêter »

Pour chacun de ces procès nous notons bien un début d'action qui conduit à une activité susceptible de durer dans le temps. C'est pourquoi, une action dense est validable tant que le processus est en cours.

3.3.3. Verbes ou procès discret

Selon Delplanque : « les procès discrets sont des processus comportant une délimitation temporelle intrinsèque » (A. Delplanque 2012, p. 49). Attouman nous éclaire davantage sur les procès discrets. Pour lui :

ce sont des ponctuels. Leur début et leur fin coïncident, ils sont confondus, ce qui signifie selon lui, qu'ils n'impliquent pas d'extensivité. Ce caractère de non extensivité ne traduit pas qu'ils ne peuvent pas mettre du temps à se réaliser, à s'accomplir. C'est leur accomplissement qui est ponctuel. Ainsi, par définition, ce genre de procès est identifiable. (B. M. Attouman, 1998, p. 268)

Dans cette catégorie, nous retrouvons la structure **Nom + Acc + Verbe** avec les procès suivants :

- àní á prǎ

Œil + Acc + Pourrir *Œil être pourri* « lorgner avec envie »

- ní á kǎj

Visage + Acc + refuser *Visage avoir refusé* « être triste »

- *ñzá á búbú*

Main + Acc + démolir *Main être cassé* « être découragé »

Ces exemples se présentent comme le fruit d'un constat concernant des événements qui se font rapidement. Aussitôt ces actions commencent qu'elles s'achèvent. C'est ce qui permettra de savoir qu'une personne est triste ou qu'elle est découragée. Cette partie du travail montre que les verbes idiomatiques en abron cadrent bien avec le modèle de classement des verbes selon Culioli.

Conclusion

En abron, les verbes idiomatiques, loin d'être des constructions aléatoires, obéissent à des principes de création lexicale et syntaxique rigoureux. L'application du modèle de Culioli, montre que ces verbes s'intègrent parfaitement dans les catégories de procès (discrets, compacts, denses) ; ce qui prouve la stabilité sémantique et combinatoire de ces expressions dans la langue. Le travail effectué établit également un lien solide entre la structure linguistique et la symbolique du corps humain dans la culture abron.

Au cours de cette étude, nous avons fait face à une difficulté. Celle-ci se situe au niveau de la collecte des données. En effet, le recours au corpus attesté (usage spontané) souligne la difficulté de repérer ces formes dans le discours naturel sans une maîtrise parfaite du contexte culturel. Ce qui explique le nombre réduit de verbes identifiés pour l'analyse.

Il serait donc intéressant d'étendre ce corpus à un échantillon plus vaste qui permettrait d'affiner la typologie des structures identifiées. Par la même occasion, une étude comparative à d'autres langues du groupe Kwa pourrait permettre de vérifier si l'usage des parties du corps dans les verbes idiomatiques suit des schémas similaires.

Références bibliographiques

AUTELLI Erica, 2022, « Les débuts de la phraséologie et les premières phraséologies historiques » italo-françaises » *Linguistik online*, vol. 113, núm. 1, pp. 17-43.

BACHIR Mahaman Attouman, 1998, « Le système aspecto-modal du Hawsa », *Faits de langues*, n°11-12, Les langues d'Afrique subsaharienne, p. 267-284.

CULIOLI Antoine, 1976, *Transcription des séminaires de DEA 1975-1976*, D.R.L, Paris, Université Paris VII.

DELPLANQUE Alain, 2012, *Forme et malléabilité : topologie des opérations énonciatives*, Ouagadougou-Tours.

DUBOIS Jean et al, 1994, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

Le dictionnaire Le Petit Larousse, 2010, Edition électronique.

GROSS Gaston, 1988c, « Degré de figement des noms composés ». *Langages*, n° 23(90), 57-72.

GROSS Gaston, 1996, *Les expressions figées en français : Noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys.

FERDINAND de Saussure, 1997, *Cours de linguistique générale*.

REY Alain & CHANTREAU Sophie, 1979, *Dictionnaire des expressions et locutions figurées, les usuels du Robert*, Paris.

ROBERT Stephane, 1980, *Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*, Paris CNRS.

SCHAPIRA Charlotte, 1999, *Les stéréotypes en Français*, Ophrys.